



PRÉFET DU CHER

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le jeudi 21 octobre 2021

Sécurité routière : nomination d'un chargé de mission deux-roues motorisés dans le Cher

Au niveau national, les usagers des deux-roues-motorisés (2RM) représentent moins de 2 % du trafic. Circuler en 2RM présente un risque supérieur d'être blessé ou tué sur la route par rapport aux autres modalités de transport (piétons, cyclistes, automobilistes...). En 2020, en France métropolitaine, 100 cyclomoteuristes et 479 motocyclistes sont décédés. Ces données étaient respectivement de 134 et de 615 en 2019.

L'accidentalité des 2RM dans le Cher, au 20 octobre 2021 : les usagers 2RM représentent 30 % du nombre de tués sur les routes du département.

Année	Accidents	Blessés	Tués
2016	47	44	3
2017	63	71	1
2018	37	42	1
2019	47	45	6
2020	43	42	2
2021 (au 20/10/2021)	48	46	3

Chargé de mission deux-roues motorisés dans le Cher

Afin de prendre compte les spécificités et les risques liés à la conduite des 2RM, un chargé de mission 2RM est nommé par le préfet dans chaque département.

À compter du 20 octobre 2021, M. Mickael PILLET, Adjudant-chef de la Gendarmerie Nationale, est nommé pour remplir cette fonction, au sein de la coordination départementale de sécurité routière.

Sa mission est d'être l'interlocuteur des usagers 2RM du département et de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité routière au niveau local notamment par l'organisation d'actions de sensibilisation à la conduite des 2RM et le développement de partenariats avec les différents intervenants de la communauté 2RM. Il est également chargé de participer aux réflexions conduisant à la mise en place d'un plan des risques routiers et d'apporter des conseils en matière d'infrastructures routières.

Pour contacter le chargé de mission 2RM : moto18.dde-cher@developpement-durable.gouv.fr
Pour consulter les chiffres de l'accidentalité dans le Cher : www.cher.gouv.fr

Contact presse Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX